

Le Conseil Municipal a pris la forme d'un petit marathon hier soir mercredi, avec de nombreuses délibérations à l'ordre du jour. Le maire a également présenté au Conseil le superbe projet d'école primaire et de structure multi-accueil de la petite enfance prévu dans la ZAC pour la rentrée scolaire de septembre 2020. La dernière Décision Modificative Budgétaire de l'année a été votée.

On a beaucoup parlé aussi des opérations d'incitation à rénovation des façades menées avec la SPAL Grand Nancy Habitat.

Le Maire en a profité pour revenir sur l'énorme travail qui a été réalisé par la Ville de Tomblaine sur l'habitat, dans le contexte du drame que la Ville de Marseille a connu. C'est une vraie stratégie de Politique Publique qui a progressivement été mise en oeuvre sur plusieurs années : le Projet de Rénovation Urbaine, tous le parc de logements publics est désormais en bon état, partout où cela a été nécessaire, il y a eu rénovation, résidentialisation et parfois même démolition. Mais le logement privé, lui aussi a bénéficié des campagnes OPAH "Opération Programmée d'amélioration de l'Habitat" et d'incitation à rénovation des façades.

Il n'y a plus de logements indignes à Tomblaine et l'on peut être très fiers de ce travail.

Une seule délibération a vu Jean-Pierre Laurency et Elsa Uyanick voter contre l'autorisation d'ouverture certains dimanche pour les commerces, conformément à la loi, Jean-Pierre Laurency ayant expliqué que c'est une opposition personnelle et de principe sur ce sujet.

A part ça, en trois heures tout a été voté avec une belle unanimité.